

formation dans les écoles normales. Ces dernières années, cependant, on a commencé à exiger un diplôme universitaire pour tous les enseignants des écoles publiques au Canada. Actuellement, l'exigence est presque universelle.

En 1973-74, dans toutes les provinces à l'exception de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario, la formation pédagogique était dispensée exclusivement par l'université, qui offrait trois ou quatre cours différents menant à un grade; les trois quarts du temps environ étaient consacrés à des cours généraux en lettres et en sciences, et le reste à la formation professionnelle. Il existait encore des écoles normales dans ces quatre provinces, mais elles ont perdu peu à peu leur statut d'établissements indépendants, sauf en Nouvelle-Écosse où il n'y avait pas de plan précis pour intégrer l'unique école normale de la province à l'université; au Nouveau-Brunswick, il y avait deux écoles normales en activité. Cinq universités offraient également des programmes menant à un grade en éducation. Au Québec, la formule était la suivante: les élèves terminaient le programme général de deux ans dans un CEGEP, puis recevaient leur formation pédagogique à l'université. Seize écoles normales avaient été absorbées par d'autres établissements depuis 1969-70, et deux seulement étaient encore en activité. En Ontario, il ne restait que quatre collèges d'enseignement pédagogique.

Enseignement universitaire

7.2.5

Une université est un établissement d'enseignement postsecondaire, de formation professionnelle et de recherche qui décerne des grades. Le nombre de ces établissements s'est élevé à plus de 60 dans les années 70. En outre, il existe un nombre important de collèges affiliés aux universités.

La plupart des universités dispensent leur enseignement en anglais, bien qu'il y ait un certain nombre d'établissements francophones qui décernent des grades. Il existe en outre quelques établissements bilingues; les plus importants sont l'Université d'Ottawa et l'Université Laurentienne à Sudbury. Les universités sont de tailles diverses, depuis celles qui ont des effectifs à temps plein de moins de 1,000 étudiants et une faculté, jusqu'à celles dont les effectifs se chiffrent à plus de 10,000 étudiants et qui comprennent de nombreuses facultés offrant une grande variété de programmes.

Suivant la province, un étudiant doit avoir un certificat d'immatriculation junior ou senior pour être admis aux cours conduisant à l'obtention d'un premier grade. Un grand nombre d'universités exigent actuellement que les nouveaux étudiants passent également des tests d'aptitude. La durée des programmes varie entre trois ou quatre ans pour le baccalauréat et cinq ans ou plus pour un grade en médecine, en théologie, en architecture ou en droit. Le programme de maîtrise exige une année ou plus d'études et de la recherche intensive après l'obtention du baccalauréat. Le doctorat demande normalement au moins deux années supplémentaires après le deuxième grade.

Éducation permanente

7.2.6

L'éducation permanente, qu'on appelle parfois éducation des adultes, occupe maintenant une place importante dans le système d'enseignement. Un choix diversifié de programmes d'études sous forme de cours d'extension ou par correspondance est offert aux adultes par les conseils scolaires, les écoles des gouvernements provinciaux, les écoles de métiers et les collèges commerciaux privés, les associations professionnelles et d'hommes d'affaires, les collèges communautaires et établissements connexes, et les universités. Ainsi, des hommes et des femmes pour qui il est difficile ou impossible de s'inscrire à des classes régulières ou à temps plein en raison de leurs responsabilités familiales ou professionnelles, de la maladie ou de l'inaccessibilité des établissements scolaires peuvent étudier en vue d'un certificat ou d'un diplôme à un niveau quelconque ou suivre des cours dans des disciplines qui les intéressent. Des cours par correspondance permettent aux enfants et aux adultes retenus à la maison ou à